



Communiqué pour diffusion immédiate

Début des consultations particulières sur le projet de loi 41 et encadrement du gaz

Les membres de la coalition Sortons le gaz réclament une approche ambitieuse pour décarboner l'ensemble des bâtiments du Québec

Montréal, Québec, le 31 janvier 2024 - Des représentant(e)s de la coalition Sortons le gaz! seront à l'Assemblée nationale aujourd'hui à 15 h afin de présenter leur mémoire dans le cadre des consultations particulières sur le projet de loi n° 41 - Loi édictant la Loi sur la performance environnementale des bâtiments et modifiant diverses dispositions en matière de transition énergétique et de réagir à la volonté du gouvernement d'encadrer le gaz dans les bâtiments. Accueillant favorablement ces propositions, les membres de la coalition ont tout de même plusieurs préoccupations quant au niveau d'ambition énoncé et s'inquiètent des impacts potentiels que pourraient avoir ces mesures sur les nombreuses municipalités engagées dans la décarbonation des bâtiments.

Alors que le gouvernement du Québec vient d'annoncer son intention d'encadrer le gaz dans les bâtiments, la coalition insiste sur l'importance d'inclure tous les bâtiments existants et futurs du parc immobilier du Québec dans sa stratégie de décarbonation, et d'exclure les fausses solutions telles que la biénergie électricité-gaz ou le gaz de source renouvelable (GSR) qui devraient être réservés à certains cas bien précis.

Les membres de la coalition sont aussi d'avis que le ministre doit permettre aux municipalités qui le souhaitent d'adopter des règlements plus ambitieux que la norme nationale qui sera établie en matière de performance environnementale.

« La volonté du gouvernement du Québec d'encadrer le gaz et l'efficacité énergétique des bâtiments est une excellente nouvelle. Toutefois, si l'ambition n'est pas au rendez-vous, si les mauvaises solutions sont retenues ou si le cadre proposé vient annuler ou restreindre les initiatives municipales de décarbonation des bâtiments, le Québec passera à côté de l'objectif », déclare **Marie-Noëlle Foschini, coordonnatrice de la coalition**.

« Même si le projet de loi 41 présente des avancées intéressantes en matière d'efficacité énergétique, c'est trop peu trop tard. Nous aurions applaudi ce projet de loi il y a 15 ans, alors qu'il faut aujourd'hui aller beaucoup plus loin pour réellement décarboner les bâtiments du Québec. Nous suivrons donc de près l'intention annoncée aujourd'hui par le ministre Charette d'encadrer d'ici peu l'utilisation du gaz dans le secteur des bâtiments », affirme **Alice-Anne Simard, directrice générale de Nature Québec**.

« En proposant des demi-mesures, le gouvernement continue de souffler sur les braises de la crise climatique et alimente les événements climatiques extrêmes comme les feux de forêts records de l'an dernier. Le gouvernement doit décarboner beaucoup plus rapidement les bâtiments et abandonner les fausses solutions comme le gaz fossile et le gaz naturel renouvelable au profit de l'efficacité énergétique et des solutions 100% électrique. Les solutions pour réduire la consommation d'énergie et sortir le gaz des bâtiments sont économiquement avantageuses et ont démontré leur efficacité » a déclaré Patrick Bonin **responsable de la campagne Climat-Énergie chez Greenpeace Canada**

« Décarboner est important pour la réduction des GES, qui ont des impacts sur la santé humaine, et pour la réduction des problèmes de santé relatifs à la qualité de l'air, dans les bâtiments existants et nouveaux. Car les bâtiments et les équipements fonctionnant au gaz ont des effets sur la santé de plus en plus connus et reconnus, et d'autant plus chez les plus vulnérables, comme les enfants (dont le système respiratoire est en développement) et les personnes atteintes de problèmes respiratoires chroniques ou qui peuvent le devenir », souligne **Patricia Clermont, coordonnatrice de l'Association québécoise des médecins pour l'environnement (AQME)**

Lors des consultations particulières, la coalition sera représentée par Marie-Noëlle Foschini, *coordonnatrice de la coalition Sortons le gaz!*, Patricia Clermont, *coordonnatrice pour l'Association québécoise des médecins pour l'environnement (AQME)*, Alice-Anne Simard, *directrice générale de Nature Québec*, et Patrick Bonin, *responsable de la campagne Climat-Énergie chez Greenpeace Canada*.

[Lien vers le mémoire de la coalition.](#)

-30-

Pour plus d'informations veuillez contacter :

Marie-Noëlle Foschini, coordonnatrice de la coalition Sortons le gaz!

514 241-7999 | info@sortonslegaz.com

À propos de la coalition Sortons le gaz!

La coalition Sortons le gaz! réunit des organisations environnementales, citoyennes et syndicales qui se sont données pour but de promouvoir la sobriété et l'efficacité énergétique dans le secteur du bâtiment tout en accélérant le passage de la totalité du parc immobilier du Québec à des sources d'énergie 100 % renouvelables. Elle s'emploie à faire connaître les vrais impacts du gaz naturel sur notre santé et notre environnement, à promouvoir les avantages de le remplacer et à faire connaître les façons d'y arriver en informant la population ainsi que les décideuses et décideurs publics de tous les paliers.

Les membres de la coalition sont : l'Association québécoise des médecins pour l'environnement (AQME), la Coalition Sortons la caisse du carbone, Environnement Vert plus, Écohabitation, Équiterre, Imagine Lachine-Est, la Fondation Coule pas chez nous, la Fondation David Suzuki, Greenpeace Canada, Nature Québec, Pour nos enfants – For Our Kids Montréal, Mobilisation environnement Ahuntsic-Cartierville (MEAC), le Regroupement des organismes environnementaux en Énergie (ROÉE), le Regroupement vigilance hydrocarbures Québec, Travailleurs et travailleuses pour la justice climatique et le Syndicat canadien de la fonction publique (Québec).